

Garantie limitée sur les produits distribués par ZoneExpo

La Zone Expo s'engage à produire une gamme fiable, de qualité irréprochable et garantit ses produits.

La garantie décrite ci-dessous est limitée et ne s'applique en aucun cas aux visuels graphiques, matériels photographiques ou autres accessoires, produits ou assemblages non-natifs qui pourraient être utilisés avec les produits La Zone Expo.

La Zone Expo garantit la majorité de ses produits durant 1 an contre les défauts de fabrication ou de matériaux. Certains des produits portatifs offerts par La Zone Expo peuvent être garantis sur une plus longue période, lorsque le client est le propriétaire original du produit et qu'il peut en fournir la facture originale.

Les accessoires loués par La Zone Expo, n'entrent pas dans cette garantie.

Rappel des conditions de garantie:

1. Les produits La Zone Expo doivent avoir été utilisés de façon normale. Ils ne sont pas garantis si ils sont détériorés à la suite d'une mauvaise utilisation, d'une négligence ou mauvaise installation.
2. Il ne doit pas y avoir de marque d'altération volontaire, de mauvais usage ou de destruction délibérés.

Tous les produits renvoyés pour un remplacement dans le cadre de la garantie doivent être accompagnés d'une copie de la facture d'origine et le client assume les frais d'envoi en totalité.

La Zone Expo renvoie les produits de remplacement et/ou réparés à la charge du client par une livraison en messagerie (transport routier seulement).

Tout envoi plus rapide sera également à la charge du client.

Toutes les réclamations concernant un défaut doivent être transmises par écrit, et ce, dans un délai maximum de 24 à 48 heures de la réception des marchandises.

Un document intitulé « Avertissement suite à une expédition » a été mis à la disposition de nos clients sur notre site web.

Les défauts sur les produits La Zone Expo ne pourront être déterminés que par La Zone Expo uniquement, et en aucun cas par un représentant externe ou un vendeur de la compagnie cliente.

Aucun des représentants, distributeurs ou revendeur n'est autorisé à prendre d'autres obligations ou responsabilités engageant La Zone Expo ou en relation avec les produits La Zone Expo ni à altérer les termes de cette garantie.

Après avoir déterminé un défaut, l'unique responsabilité de La Zone Expo sera de réparer ou de remplacer la partie défectueuse. Aucun crédit ne sera accordé sur le produit livré.

La Zone Expo ne pourra être tenue responsable des dommages spéciaux incidentels ou consécutifs des produits La Zone Expo ou de leur utilisation par le propriétaire.

1.3 - Juin 2021